



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2165>

# Intervention de Marie Haye (Nantes) sur la hiérarchie

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Les congrès du SNES - Congrès de Grenoble 2016 - Interventions des militant&#8226;e&#8226;s de l'ÉE  
à la tribune du congrès - Thème 3 : interventions des militant&#8226;e&#8226;s de l'ÉE -



Date de mise en ligne : mercredi 30 mars 2016

## Description :

Cette intervention soutient un amendement qui veut mettre en brèche l'obéissance soumise dans le texte des rapporteur-e-s, selon lequel la suppression du chef d'établissement ne peut passer que par la désignation de « chefs temporaires » parmi les personnels...

---

L'École Émancipée

---

En tant qu'enseignants et comme militants, nous sommes nombreux à avoir rencontré des difficultés avec un chef d'établissement : le nôtre, ou celui de collègues. Nos difficultés se sont accentuées ces dix dernières années. Le néo-management est-il le seul problème ?

A l'Ecole Emancipée notamment, nous pensons que le Snes doit réfléchir à la suppression du corps de personnel de direction :

- Tout d'abord, le contrôler et l'évaluation par le chef d'établissement de la manière de servir des enseignants est-il le moyen de les faire travailler, et de les faire travailler bien ? Nous savons toutes et tous que nous nous engageons pour bien d'autres raisons : parce que notre mission fait sens pour nous, parce que nous tirons des satisfactions pédagogiques en concevant et en mettant en oeuvre des séquences d'apprentissage, parce que nous faisons vivre ainsi nos convictions professionnelles, mais aussi personnelles ;
- Par ailleurs, la concentration sur un individu des missions de coordination, d'organisation et de représentation, est dangereux, encore davantage lorsque ces missions sont assorties de pouvoirs de contrôle et d'évaluation. Les exemples sont nombreux de collègues, voire de salles des profs entières, qui vivent des situations professionnelles tendues et sources de souffrance au travail, du fait d'une mauvaise gestion et / ou de l'autoritarisme du chef d'établissement ;
- Enfin, il est à la portée des enseignants, fonctionnaires de catégorie A, d'assurer des fonctions d'organisation, de coordination et de représentation, sans qu'il soit nécessaire de passer par l'ESEN, école qui forme les chefs d'établissement... a fortiori si ces fonctions sont prises en charge par le collectif enseignant.

Il faut procéder à une redéfinition et une redistribution démocratique des fonctions utiles de représentation et de coordination dans les établissements, par des délégation(s) bornée(s) dans le temps. **Pour nous, cela s'appelle l'auto-gestion.**

Le collectif parviendra-t-il à protéger des petits chefs auto-désignés dans nos salles des profs ? Sans doute imparfaitement. Ce qui est certain en revanche, c'est que les hiérarchies intermédiaires ne sont pas un rempart contre eux, au contraire, puisqu'elles les utilisent.

## **Le SNES doit combattre tout ce qui divise et met sous contrôle les enseignants.**

Cela sera l'occasion de développer des cadres de travail collectifs et horizontaux, pour reprendre la main sur le métier, combattre les réformes qui visent à faire des personnels de simples exécutants, sous l'étroit contrôle de leur hiérarchie, de politiques décidées sans eux, voire contre eux, et déclinées localement.